

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Centre-Val de Loire

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Département d'Eure-et-Loir

SERVICE GESTIONNAIRE : CD28 - DPT - Mission FSE

CODE ET INTITULE : CVLOOI1710 Centre-Val de Loire-CD28-Opérations internes -Améliorer l'accès à l'emploi 2025 (PDI)

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Cet appel à projets porte exclusivement sur des opérations dites "internes" au Département, en l'occurrence celles portées par le Service Insertion par l'Activité et des Interventions Sociales.

Tous les porteurs de projets extérieurs aux services du Département souhaitant solliciter un financement du FSE+ doivent se positionner sur les autres appels à projets thématiques lancés par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 275 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 30/06/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 31/08/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Cet appel à projets porte exclusivement sur des opérations dites "internes" au Département, en l'occurrence celles portées par le Service Insertion par l'Activité et des Interventions Sociales.



Financé par
l'Union
européenne

Tous les porteurs de projets extérieurs aux services du Département souhaitant solliciter un financement du FSE+ doivent se positionner sur les autres appels à projets thématiques lancés par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Le Fonds Social Européen + (FSE+) est l'un des fonds structurels de l'Union européenne dont la mission consiste à réduire les écarts de développement et à renforcer la cohésion économique et sociale entre pays et régions de l'Union européenne. Ce fond est le principal levier financier de l'Union européenne pour la promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale. Il a pour objectif d'accompagner les citoyens européens dans l'accès à l'emploi et favoriser leur intégration qu'ils soient travailleurs ou demandeurs d'emploi, jeunes ou âgés. L'Union Européenne (UE) souhaite, pour la période 2021-2027, aller vers une Europe plus sociale et inclusive mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux. Pour cela, elle décline, au travers de l'article 4 du règlement (UE) 2021/1057 instituant le FSE+, 13 objectifs spécifiques visant entre autre l'inclusion sociale et l'appui à l'éradication de la pauvreté.

Aussi, véritable levier stratégique et financier le Fonds Social Européen Plus (FSE+) est doté d'une enveloppe de 6,6 milliards d'euros au niveau national dont 2,6 milliards gérés par les Régions et 4 milliards par l'Etat via le Ministère du Travail de l'emploi et de l'insertion. En France, la stratégie de mise en œuvre du FSE+ sur la période 2021/2027 se traduit principalement à travers le Programme National (PON) FSE+ « Emploi, inclusion, jeunesse et compétences » qui se décline en sept priorités d'intervention. Directement en lien avec le socle européen des droits sociaux, le règlement (UE) n° 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 instituant le FSE+ sur la période 2021-2027, met un accent particulier sur le chômage des jeunes, l'inclusion sociale, la privation matérielle et l'intégration des migrants. Il ouvre de nouvelles possibilités de financement en direction des publics les plus exposés

La gestion du FSE+ est partagée entre les Conseils régionaux, autorités de gestion des programmes opérationnels régionaux, et l'État dont le Programme national "Emploi Inclusion Jeunesse Compétences" est mis en œuvre par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion via un volet central et des volets déconcentrés.

Ces derniers sont confiés aux Préfets de région qui eux-mêmes délèguent aux Organismes Intermédiaires compétents l'essentiel du volet Inclusion. Les Départements sont des acteurs essentiels de l'aide et de l'action sociale en France puisqu'ils interviennent auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, pour la protection de l'enfance mais aussi pour l'insertion professionnelle et sociale. En tant que chef de file des solidarités et en particulier en matière d'insertion sociale et professionnelle, les domaines de compétences dévolus par la loi aux Départements correspondent à la priorité 1 du nouveau programme national FSE + pour la période 2021-2027.

Le Département d'Eure et Loir, en qualité d'organisme intermédiaire, s'est vu confier une enveloppe de crédits délégués d'un montant de 5 M€ permettant la sélection d'opérations éligibles déployées sur son territoire sur la programmation FSE+ 2022-2027. En tant qu'organisme intermédiaire le Conseil départemental intervient sur plusieurs objectifs spécifiques (OS) du programme national FSE+.

Pour la priorité 1, les deux objectifs concernés sont :

- Objectif spécifique H : "favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier des groupes défavorisés" Objectif spécifique L : "promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants".

Dans le cadre de son Programme départemental d'insertion (PDI) 2024-2028 , le Département soutient ainsi des actions d'accompagnement renforcé et intégré des BRSA visant à définir et mettre en œuvre des parcours vers l'emploi, afin d'accroître les perspectives d'emploi des personnes accompagnées et contribuer ainsi à améliorer leur situation économique.

Afin de contribuer à ce renforcement et à cette densification de l'accompagnement et des parcours, le Département souhaite mobiliser les aides du Fonds social européen plus (FSE+) dont l'État lui a délégué la gestion en abondement de ses propres fonds

L'appel à projets décrit ci-après s'inscrit dans la volonté du Département d'Eure-et-Loir de mobiliser davantage de moyens pour l'accès ou le retour dans l'emploi durable de toutes personnes en situation ou menacées de pauvreté, en âge d'intégrer le marché du travail et confrontées à des difficultés qui compromettent leurs possibilités d'un retour à l'emploi durable.

Le Service Insertion par l'Activité et des Intervention Sociales du Département est lui-même un opérateur d'insertion en réalisant par ses propres moyens humains et/ou financiers des actions contribuant à cet objectif d'une offre d'insertion active adaptée aux besoins du territoire eurélien.

THÈME : Opérations internes portées par le Département d'Eure-et-Loir 2025

